

## RAPPORT D'ACTIVITE INTERMEDIAIRE Octobre 2022 - février 2023

### 1. MEMBRES

En 2022, l'AREPO a reçu 29 cotisations.

L'AREPO représente actuellement 34 régions de 8 États membres. La région française Grand-Est a rejoint l'AREPO en tant qu'observatrice en octobre 2022.

### 2. LES POLITIQUES EUROPEENNES

#### 2.1 POLITIQUE DE QUALITÉ DE L'UE

Sur la base des résultats des discussions au sein du **groupe de travail technique sur la révision de l'IG** mis en place durant l'été 2022, composé d'experts de ses régions membres et de membres de son Comité Scientifique, l'AREPO a pu **rédiger un [texte avec 50 propositions d'amendements](#)** pour contribuer au processus législatif. **De nombreux amendements de l'AREPO ont été repris par le rapporteur De Castro dans son rapport (24 sur 50), tandis que 32 des 122 amendements présentés par le député De Castro étaient inspirés au moins en partie par nos propositions.**

Suite à la présentation du rapport De Castro, l'[AREPO a présenté d'autres amendements en novembre 2022](#), dont beaucoup ont été déposés par d'autres députés de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen (Commission Agri).

[Environ 800 amendements ont été présentés en commission Agri](#). Le rapporteur est confiant qu'au printemps 2023, les députés européens voteront la position du Parlement européen (PE) afin d'entamer les trilogues en été et de conclure le processus législatif avec le Conseil de l'Union européenne sous la présidence espagnole en octobre/novembre 2023.

Le processus législatif du côté du PE implique également la commission des affaires juridiques (JURI), qui a des compétences partagées sur ce dossier concernant le rôle de l'EU IPO et les aspects liés aux droits de propriété intellectuelle (DPI). En conséquence, la commission JURI a également déposé des amendements.

En novembre 2022, l'[AREPO a présenté sa série d'amendements au rapport JURI](#). Bien qu'elle partage l'intention de clarifier le rôle de l'EU IPO dans le cadre du règlement principal plutôt que par le biais d'actes délégués, **une différence de position majeure subsiste quant au rôle de l'EU IPO**. En fait, la commission JURI est très favorable à une participation de l'EU IPO à la gestion du système et à l'analyse des spécifications des produits, comme cela est proposé pour les IG non agricoles. [JURI a approuvé sa position à la fin du mois de janvier 2023](#).

Tout au long de l'année 2022, l'AREPO a travaillé en tant qu'expert pour l'avis du Comité des Régions (CdR) sur la révision de l'IG, en appui au rapporteur du CdR, **Mme Karine Gloanec Maurin** (Présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche, Première adjointe au maire de Couëtron au Perche et Conseillère régionale Europe et développement économique international - Région Centre-Val de Loire). [Cet avis a été approuvé à l'unanimité par la plénière du CdR à la fin du mois de novembre 2022](#).

En outre, du côté du Conseil de l'Union européenne, la présidence tournante suédoise a présenté un [document exposant trois options politiques possibles](#) concernant le rôle que l'EU IPO jouerait en matière d'IG. L'AREPO, ainsi que la CEVI, Copa Cogeca, EFOR et oriGIn EU, ont **envoyé une lettre commune** aux Représentations permanentes des États membres de l'UE, demandant de soutenir l'option politique 2 (l'EU IPO ne doit s'occuper que des tâches administratives).

---

## 2.2 STRATEGIE « FARM 2 FORK »

### 2.2.1 ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DE L'EMBALLAGE (FOPNL)

Une proposition de révision du règlement relatif à l'information sur les denrées alimentaires fournie aux consommateurs, qui comprend une proposition de FOPNL, devait être publiée au début de 2023, après plusieurs reports. Cependant, il semble que la Commission reportera à nouveau sa proposition à l'automne 2023. Considérant que les élections du nouveau Parlement européen auront lieu en 2024, il y a très peu de chances que cette proposition soit discutée et approuvée pendant la législature actuelle.

Le 30 novembre 2022, quinze régions européennes d'Italie, de Grèce, d'Espagne, de France, de Finlande et du Portugal, ainsi que l'AREPO, ont organisé un événement sur l'étiquetage nutritionnel au Parlement européen, animé par le député européen Paolo De Castro. L'événement visait à discuter avec les députés européens, les ministres régionaux, les parties prenantes et les chercheurs des approches que la nouvelle législation européenne FOPNL devrait envisager pour répondre à l'attente d'informer plutôt que d'influencer les choix des consommateurs pour une alimentation saine et équilibrée. [Cliquez ici pour lire la suite.](#)

---

## 2.3 POLITIQUE DE PROMOTION

L'AREPO participe régulièrement au Groupe de Dialogue Civil de la DG AGRI sur la promotion, ainsi qu'à l'**Infoday sur le programme de promotion** ([cliquez ici pour voir les présentations de l'événement virtuel 2023](#)), afin de **mettre à jour ses membres**. De plus, chaque année, l'AREPO met à jour et partage avec ses membres la [note descriptive sur la politique de promotion](#).

En outre, en novembre 2022, l'AREPO et 16 autres organisations représentant le secteur agroalimentaire ont envoyé une [lettre commune au commissaire à l'agriculture](#), M. Janusz Wojciechowski, lui demandant ce qui suit :

- 1) Un programme de travail annuel (PTA) 2023 inclusif qui ne discrimine aucun type de produit ou de secteur agricole de l'UE et qui inclut la viande rouge et transformée et les boissons alcoolisées dans la liste des produits éligibles au financement ;
- 2) La publication rapide de la proposition de la Commission pour la révision du règlement 1144/2014 relatif à la promotion des produits agricoles de l'UE.

L'AREPO continue également à suivre le processus de révision de la politique de promotion de l'UE ([Cliquez ici pour consulter la position soumise à la consultation publique correspondante](#)). La proposition législative devait être publiée en juin 2022 ; cependant, elle ne l'a pas encore été, en raison d'un manque d'accord au sein de la Commission concernant la liste des produits à exclure de la promotion (notamment la viande rouge et le vin). En conséquence, l'AREPO, ainsi que 16 autres organisations représentant le secteur agroalimentaire, ont [envoyé une lettre commune à M. Frans Timmermans](#), Vice-président exécutif de la Commission européenne, **et à M. Janusz Wojciechowski**, Commissaire à l'agriculture, exprimant leurs préoccupations quant au retard de la publication de la proposition de la CE sur la révision de la politique de promotion de l'UE et demandant instamment à la Commission de la publier rapidement.

---

## 2.4 IG NON AGRICOLES

Depuis plusieurs années, l'AREPO suit les développements au niveau européen dans le domaine des IG non agricoles, en demandant leur reconnaissance et en soulignant l'importance de la protection de toutes les IG. Dans ce cadre, l'AREPO a collaboré avec l'**Association Française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales (AFIGIA)**, en soutenant la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau européen pour faire valoir les demandes du secteur auprès des institutions européennes. Cette coopération a été consolidée par un accord de partenariat, [faisant de l'AFIGIA un des membres associés de l'AREPO.](#)

La [proposition législative](#) a été publiée le 13 avril 2022. Les services de l'AREPO ont partagé une [analyse](#) avec les membres de l'AREPO.

Nous suivons actuellement l'[évolution du processus législatif](#), en nous appuyant sur le travail effectué par l'AFIGIA et en soutenant leurs actions.

### 3. CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique a accueilli de nouveaux universitaires et chercheurs provenant de centres de recherche et d'universités situés dans certaines de nos régions membres en Allemagne, Espagne, France, Italie, Grèce, ainsi que des experts dans le domaine des Indications géographiques et de la propriété intellectuelle provenant de régions non-membres ou de pays non représentés au sein de l'AREPO (Autriche, Angleterre).

Les membres de l'organe de pilotage du Conseil scientifique, le Comité scientifique de l'AREPO, ont contribué aux réunions du groupe de travail sur la révision des IG.

Cliquez ici pour lire la description détaillée [description détaillée de la structure du Conseil Scientifique de l'AREPO](#).

### 4. COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

#### 4.1 COMMISSION EUROPEENNE

L'AREPO est membre de **3 groupes de dialogue civil de la DG AGRI** : "Qualité et promotion" (2 sièges), "Agriculture biologique" (2 sièges) et "Développement rural" (1 siège). Ceci représente l'une des forces de l'AREPO et montre la reconnaissance de sa légitimité par la CE.

Le fonctionnement des groupes de dialogue civil a été revu. **Les groupes ont été réduits à 7 et seul un expert de chaque organisation siègera dans le groupe choisi.**

La Commission a publié un nouvel appel à candidatures pour le CDG à la fin de l'année 2022.

**L'AREPO a actuellement été re-sélectionnée comme membre du groupe de dialogue civil sur la qualité et la promotion.**

L'AREPO a également soumis sa candidature pour le GDC "Agriculture biologique" et pour le GDC "Plans stratégiques et questions horizontales de la PAC". La période de candidature pour ces groupes ayant été prolongée, **le résultat du processus de sélection est encore en attente.**

L'AREPO a participé au **Dialogue de la société civile de la DG TRADE** pour suivre l'évolution des accords bilatéraux de libre-échange, avec une attention particulière pour la protection des IG.

L'AREPO a été régulièrement invitée à des conférences de haut niveau de la DG AGRI. Par ailleurs, le Commissaire à l'agriculture, **M. Janusz Wojciechowski**, a confirmé sa participation à la 5<sup>ème</sup> édition de l'événement européen sur les produits de qualité et d'origine organisé par l'AREPO dans le cadre du projet AGROSMARTglobal.

#### 4.2 PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen réagit positivement à nos demandes.

L'AREPO a établi des relations solides avec plusieurs députés de la Commission AGRI sensibles au thème de la qualité (Clara Aguilera, Eric Andrieu, Isabel Carvalhais, Paolo De Castro, Jérémy Decerle, Herbert Dorfmann, Martin Häusling, Norbert Lins, Irène Tolleret).

Preuve de cette relation solide, les objectifs atteints dans le processus complexe de la réforme de la PAC, où nombre de nos propositions d'amendements ont été déposées par les députés européens et ont contribué à la formulation du texte final ([consultez ici l'analyse AREPO du texte final](#)).

Plus récemment, l'AREPO a développé d'autres relations avec les députés européens qui travaillent sur la proposition législative sur les IG afin d'identifier les domaines de travail communs et de présenter les propositions d'amendements de l'AREPO. **De nombreux amendements de l'AREPO ont été repris par le**

**rapporteur De Castro dans son rapport (24 sur 50), tandis que 32 des 122 amendements présentés par le député De Castro étaient inspirés, au moins en partie, de nos propositions.**

Suite à la présentation du rapport De Castro, [l'AREPO a présenté d'autres amendements en novembre 2022](#), dont beaucoup ont été déposés par d'autres députés de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen (Commission Agri).

**L'eurodéputé Paolo De Castro (S&D)** participera à la 5<sup>ème</sup> édition de l'événement européen sur les produits de qualité et d'origine organisé par l'AREPO dans le cadre du projet AGROSMARTglobal.

En outre, l'AREPO est membre de l'**Intergroupe sur les vins, les boissons alcoolisées et les aliments de qualité**, présidé par la députée européenne **Irène Tolleret** (Renew Europe). Lors de la réunion de l'intergroupe qui s'est tenue le 5 octobre 2022, pour discuter de la révision du système IG de l'UE, le Secrétaire Général de l'AREPO, M. Laurent Gomez a pris la parole pour rappeler la position et les priorités de l'AREPO sur la révision.

Enfin, depuis février 2020, l'unité "**Linking the Levels**" (**LINK**) du **Service de recherche parlementaire européen (EPRS) du Parlement européen** a reconnu l'AREPO comme une association européenne bien établie et a manifesté son intérêt à coopérer avec nous. Cette unité, récemment créée pour rapprocher les niveaux locaux, régionaux, nationaux et européens de prise de décision en Europe, vise à contribuer à une meilleure élaboration de la législation européenne.

---

#### 4.3 COMITE EUROPEEN DES REGIONS

**L'AREPO est souvent amenée à contribuer aux travaux de la Commission NAT du Comité des Régions, en apportant son expertise sur plusieurs sujets.**

Plus précisément, les chargées de mission de l'AREPO ont travaillé en tant qu'expertes pour soutenir le rapporteur du CdR, **M. Uroš Brežan** (actuellement ministre de l'Environnement et de l'espace de la République de Slovénie), dans la rédaction de son avis sur le plan d'action de l'UE pour l'agriculture biologique. L'avis a été adopté par la 147<sup>ème</sup> session plénière du Comité des régions en décembre 2021.

En outre, suite à la publication de la proposition de règlement de la CE sur la révision des IG, les chargées de mission de l'AREPO ont été désignées comme expertes, soutenant le rapporteur du CdR pour l'avis sur la révision du système IG de l'UE, **Mme Karine Gloanec-Maurin**. En particulier, l'AREPO a soutenu le rapporteur lors des réunions avec d'autres acteurs institutionnels et parties prenantes, et a élaboré le projet d'avis en formulant des propositions d'amendement et des recommandations politiques sur le texte de la Commission européenne, sur la base du travail interne de l'AREPO et de l'interaction avec d'autres parties prenantes du secteur des IG au niveau européen. [Cet avis a été approuvé à l'unanimité par la plénière du CdR à la fin du mois de novembre 2022](#).

---

#### 4.4 COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

L'AREPO est souvent invitée à contribuer par son expertise aux travaux de certains groupes du Comité économique et social européen.

---

#### 4.5 EUIPO

Bien qu'elle ait défendu sa position sur la gestion du système IG de l'UE, l'AREPO est restée ouverte pour rencontrer et coopérer avec l'EUIPO.

Dans le but de comprendre et de discuter des compétences que l'EUIPO a développées sur les IG ainsi que de sa relation avec la DG AGRI de la Commission européenne, **l'AREPO a mis en place un groupe technique qui a rencontré l'EUIPO le 18 mars 2022 lors d'un webinaire Zoom** ([cliquez ici pour lire le rapport de la réunion](#)).

Le 31 mars, la présidente de l'AREPO, **Mme Begoña García Bernal**, a rencontré le directeur exécutif de l'EUIPO, **M. Christian Archambeau**, afin de discuter des préoccupations soulevées par l'AREPO concernant l'implication de l'EUIPO dans la gestion du système européen des IG.

Le 31 mai 2022, l'AREPO a été invitée en tant qu'oratrice dans le webinaire « [L'utilisation des indications géographiques lorsque des produits protégés par une IG sont des ingrédients.](#) » organisé dans le cadre du [projet CarlPI](#) financé par le 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement et mis en œuvre par l'EUIPO. Cliquez-ici pour [télécharger la présentation](#). Cliquez-ici pour regarder l'[enregistrement du webinaire](#).

Au cours de l'été 2022, l'AREPO a été invitée à participer à la consultation publique des parties prenantes concernant la mise à jour 2023 des Directives sur la pratique des marques et Directives sur la pratique des dessins et modèles.

Par ailleurs, début octobre 2022, l'AREPO a accompagné le rapporteur du Comité des Régions lors d'une visite à Alicante.

Enfin, Mme Katarina Kompari, spécialiste juridique de la propriété intellectuelle à l'EUIPO, participera à la conférence organisée dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition de l'événement européen sur les produits de qualité et d'origine.

## 5. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS PARTENAIRES ET LES MEMBRES ASSOCIES

**AREFLH** : coopération sur la politique de promotion et sur la stratégie Farm 2 Fork.

**Agrorégions** : soutien au maintien du rôle des régions en tant qu'autorités de gestion dans les plans stratégiques de la PAC et coopération sur la stratégie "Farm 2 Fork".

**Qualivita** : coopération pour la promotion de nouvelles Indications Géographiques.

**oriGIn** : collaboration sur le développement de stratégies et d'outils durables pour les IG. Collaboration afin de défendre ensemble les indications géographiques au niveau de l'UE, en adoptant une position commune et une stratégie de lobbying concernant la PAC et en coopérant à la révision des IG. En outre, collaboration sur les propositions pour le programme de travail annuel et la révision de la politique de promotion.

**AREV** : collaboration à la révision de l'IG.

**EFOW** : collaboration sur la durabilité et la révision des IG, collaboration sur les propositions du programme de travail annuel et la révision de la politique de promotion.

**Copa-Cogeca** : collaboration sur la révision de l'IG et sur les propositions pour le programme de travail annuel et la révision de la politique de promotion.

**European Countryside Movement (MER)** : collaboration et échange d'informations sur l'Intergroupe sur les zones rurales, montagneuses et éloignées ([RUMRA](#)).

**Eurumontana** : échange et collaboration concernant le terme de qualité facultatif "produit de montagne". Collaboration sur la réponse à la consultation publique de la CE sur la politique de promotion. Collaboration dans le cadre de deux projets européens.

**Eurofoiegras** : coopération et soutien dans la consultation sur les normes de commercialisation.

**AFIGIA** : coopération dans le domaine des IG non agricoles et soutien à la mise en place d'une stratégie de lobbying au niveau européen afin de faire valoir les demandes de ce secteur auprès des institutions européennes.

**IFOAM** : coopération dans le domaine de l'agriculture biologique.

## 6. EVENEMENTS DE L'AREPO

- [FRONT-OF-PACK NUTRITION LABELLING : WHICH IS THE BEST APPROACH ?](#)" (30 novembre 2022, Parlement européen, Bruxelles) : Quinze régions européennes d'Italie, de Grèce, d'Espagne, de France, de Finlande et du Portugal, ainsi que l'AREPO, ont organisé un événement sur l'étiquetage nutritionnel au Parlement européen, accueilli par le député européen Paolo De Castro. L'événement visait à discuter avec les députés européens, les ministres régionaux, les parties prenantes et les chercheurs des approches que la nouvelle législation

européenne FOPNL devrait envisager pour répondre à l'attente d'informer plutôt que d'influencer les choix des consommateurs pour une alimentation saine et équilibrée.

- [Deuxième webinaire de la plateforme multi-acteurs de l'UE sur "Les systèmes de qualité européens : la valeur ajoutée pour les chaînes de valeur de la montagne"](#), organisé dans le cadre du projet MOVING (8 novembre 2022, en ligne) : L'AREPO a présenté sa position et ses recommandations politiques sur la proposition de la Commission européenne concernant la révision des IG de l'UE.

## 7. AUTRES WEBINAIRES ET CONFÉRENCES

- [Assemblée du réseau rural européen](#) (5 octobre 2022)
- [Événement de lancement du réseau PAC de l'UE](#) (6 octobre 2022)
- **BuyFood Toscana**, (21 octobre 2022)
- [Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE 2022](#) (8-9 décembre 2022, Bruxelles et en ligne)
- [Infoday sur la politique de promotion](#) (1-2 février 2023, Bruxelles et en ligne)
- **Table ronde sur la révision de la politique de l'UE en matière d'indications géographiques** (7 février, Parlement européen, Bruxelles) : organisée par oriGIn EU pour discuter des récents développements de la réforme du système des IG de l'UE.

## 8. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Depuis novembre 2019, l'équipe de l'AREPO a travaillé à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication afin de trouver de multiples outils pour communiquer avec et atteindre ses membres ainsi que pour mieux promouvoir les activités menées. Cette stratégie comprenait la **révision du site internet et un meilleur engagement sur les médias sociaux**.

**SITE WEB DE L'AREPO** : Un nouveau site web a été mis **en ligne en avril 2022**. Un graphisme plus accrocheur et dynamique pour un site plus convivial où les membres pourront rester à jour et trouver toutes les nouvelles concernant les activités de l'AREPO et les politiques de l'UE suivies, tout en ayant la possibilité de les partager sur les réseaux sociaux. Nous avons également créé une section dédiée à une série d'outils pour les IG où vous trouverez :

- **Publications et études de l'AREPO** ;
- **Bibliographie sur les études relatives aux indications géographiques** et aux questions connexes ;
- **Carte des offres de formation des universités de nos régions membres**, proposant des cours entièrement consacrés aux indications géographiques et aux systèmes de qualité ;
- Bases de données existantes relatives aux IG et aux systèmes de qualité de l'UE.

**LES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'AREPO** : Les réseaux sociaux de l'AREPO donnent la priorité aux nouvelles sur les IG et la politique de qualité de l'UE, ainsi que sur la politique agricole de l'UE et toutes les questions connexes. Ces canaux sont également utilisés pour promouvoir nos activités auprès de nos membres et des personnes extérieures. En général, bon taux d'engagement sur les réseaux sociaux. Interactions avec les comptes des institutions européennes sur les réseaux sociaux, en particulier avec la DG AGRI et certains de ses représentants sur Twitter. Il convient toutefois de rappeler que les actions de l'AREPO visent généralement un public très spécifique, qui n'est pas le grand public.

- [Facebook](#) : 684 Likes ; 733 Followers.
- [Twitter](#) : 287 followers.
- [LinkedIn](#) : 541 adeptes.

## AREPO DANS LA PRESSE :

- [Euronews](#), la chaîne de télévision paneuropéenne multilingue d'information internationale a contacté l'AREPO pour interviewer la Présidente, Mme Begoña García Bernal, sur le danger du changement climatique pour certaines dénominations d'origine. [Cliquez ici pour regarder l'interview](#) (actuellement disponible uniquement en espagnol).
- [Capital](#), émission de télévision française en prime time sur une grande chaîne (M6), a couvert l'événement sur l'étiquetage nutritionnel qui s'est tenu à PE le 30 novembre 2022. [Cliquez ici pour la regarder](#).

## 9. PROJETS EUROPÉENS

### EN COURS

#### 9.1 AGROSMARTglobal (PROGRAMME INTERREG SUDOE 2014-2020)



Le projet [AGROSMARTglobal « Espace pour la compétitivité, la promotion et l'expansion internationale intelligente des coopératives agroalimentaires des zones rurales du Sudoe »](#) est un projet de 3 ans et demi (octobre 2019 - mars 2023) regroupant 10 partenaires de France, d'Espagne et du Portugal et coordonné par l'Union des coopératives agroalimentaires de Galicia (AGACA), en Espagne. Le projet est cofinancé par le [Programme Interreg Sudoe](#) 2014-2020 sous l'Axe Prioritaire 2 : Stimuler la compétitivité et l'internationalisation des PME du Sud-Ouest européen (Sudoe).

L'objectif général d'AGROSMARTglobal est de contribuer à **atténuer les difficultés que connaissent les zones rurales du Sud-Ouest de l'Europe** et à promouvoir leur développement économique par la recherche de solutions transnationales efficaces au soutien de la compétitivité et de l'internationalisation de leurs coopératives agroalimentaires.

Pour atteindre cet objectif, le projet AGROSMARTglobal a fait le choix de consolider [l'espace de promotion, d'intercoopération et de compétitivité](#) des coopératives agroalimentaires du Sudoe (lancé lors du projet [AGROSMARTcoop](#)) en développant des outils et des services de soutien avancés pour renforcer leur positionnement et leur internationalisation grâce à la **mise en oeuvre de stratégies de marketing numérique** axées sur la coopération interentreprises.

L'AREPO fait partie du consortium AGROSMARTglobal en tant que partenaire interne et joue un rôle majeur dans les activités visant à **protéger les indications géographiques sur Internet**. Le projet a en effet identifié la nécessité de renforcer et soutenir la promotion et la protection sur Internet des produits agroalimentaires de qualité telles que les IG qui représentent une part importante des exportations du Sud-Ouest de l'Europe.

Pour mener à bien cette activité, l'AREPO, en collaboration avec des experts compétents dans le domaine de la propriété intellectuelle, a élaboré un **guide de « bonnes pratiques »** à destination des ODG, des associations de producteurs et des coopératives de l'UE, visant à **leur fournir des outils opérationnels pour renforcer la protection de leurs Indications Géographiques (IG) sur Internet**. La lutte contre la fraude sur Internet est essentielle pour protéger les droits des producteurs et des consommateurs.

Le guide sera communiqué aux Régions membres prochainement et présenté lors de la 5<sup>ème</sup> édition de l'événement européen de promotion des produits de qualité et d'origine organisé par l'AREPO dans le cadre du projet.

L'AREPO a également présenté le guide de bonnes pratiques lors du Forum Final d'AGROSMARTglobal visant à disséminer les principaux résultats du projet. Cet événement a été organisé par le coordinateur AGACA (Union des coopératives agroalimentaires de Galicia) à Santiago de Compostela en Galice, les 7, 8 et 9 février 2023.

Enfin, l'AREPO joue un rôle clé dans la diffusion des résultats du projet auprès de son réseau et de représentants politiques stratégiques et c'est dans ce cadre que l'AREPO organise **l'événement européen de promotion des produits de qualité et d'origine**, le **30 mars 2023** à Bruxelles : pour rappel, l'AREPO bénéficie de 26 820 € cofinancé à 75% par le FEDER pour financer l'organisation de cet événement dans le cadre du projet

AGROSMARTglobal afin de mettre en lumière le projet lors de l'après-midi de conférences et pour permettre aux coopératives agroalimentaires du Sudoe de promouvoir leurs produits d'origine et de qualité auprès d'un large public d'acteurs du monde agricole lors de la soirée de dégustation.

L'AREPO dispose d'un **budget total de 118 360 €, cofinancé à 75 % par le FEDER**, pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.

## 9.2 MOVING (PROJET RIA DU PROGRAMME HORIZON 2020)



**RUR-01-2019** : « Construire des politiques rurales modernes sur des visions à long terme et sur l'engagement sociétal »

[MOVING - MOUNTAIN VALORISATION THROUGH INTERCONNECTEDNESS AND GREEN GROWTH](#) (Valorisation de la montagne par l'interconnectivité et la croissance verte) est un projet de quatre ans (septembre 2020 - août 2024) regroupant 23 partenaires et coordonné par l'Université de Cordoue, en Espagne.

L'**objectif général** de MOVING est de renforcer les capacités et de co-développer des cadres politiques pertinents à travers l'Europe pour **l'établissement de chaînes de valeur qui contribueraient à la résilience et à la durabilité des zones de montagne** face au changement climatique. Pour atteindre cet objectif, MOVING a lancé un processus participatif ascendant avec les parties prenantes des chaînes de valeur et les décideurs politiques régionaux et européens : **la Communauté de Pratique (CoP)**.

La CoP est un élément essentiel du projet. Elle consiste en une interface Science-Société-Politique à l'échelle européenne pour impliquer les différentes parties prenantes (partenaires de MOVING et externes au projet) et à différents niveaux territoriaux (régional et européen) autour de la résilience face au changement climatique des chaînes de valeur en montagne, et pour rassembler les parties prenantes intéressées à contribuer à la co-création et à la validation de tous les résultats de recherche fournis par MOVING.

La CoP MOVING a été matérialisée sous la forme de plateformes multi-acteurs (MAPs). MOVING a ainsi créé 24 MAPs à travers l'Europe :

- **23 plateformes multi-acteurs régionales (MAPs régionales)**, établies dans 23 régions de référence identifiées par les partenaires du projet : elles permettront l'échange de connaissances locales entre les parties prenantes des régions de référence jusqu'au niveau européen. Pour en savoir plus sur les MAPs régionales, [rendez-vous ici](#).
- **1 plateforme multi-acteur européenne (EU MAP)** : elle offrira un espace d'échange aux parties prenantes intéressées par l'apprentissage et l'interaction au niveau européen sur la résilience des chaînes de valeur de montagne face au changement climatique. Vous souhaitez rejoindre l'EU MAP ? Pour en savoir plus, [rendez-vous ici](#).

L'AREPO fait partie du consortium MOVING en tant que **partenaire interne** et jouera un rôle majeur dans **l'évaluation des recommandations politiques** formulées par le projet.

L'AREPO participe activement à la promotion et à la diffusion des résultats du projet MOVING. À cette fin, l'AREPO a contribué à la définition du programme et a fait une présentation lors du [deuxième webinaire EU MAP sur les systèmes de qualité de l'UE et leur valeur ajoutée pour les chaînes de valeur de la montagne](#), qui s'est tenu le 8 novembre 2022.

En outre, l'AREPO a commencé à travailler en collaboration avec Euromontana sur l'élaboration d'une **enquête sur la mise en œuvre de la mention de qualité facultative (MQF) « produit de montagne » pour les régions et les producteurs**. L'AREPO et Euromontana mèneront l'enquête à travers leurs réseaux au cours du mois de mars 2023. Les résultats de l'enquête seront utilisés pour mettre à jour et développer le rapport d'Euromontana sur la mise en œuvre et l'impact de la MQF (2020). Ces résultats seront ensuite testés et explorés par 3 études de cas nationales en Roumanie, en France et en Italie, menées par les partenaires de MOVING.

Enfin, AREPO contribuera à l'élaboration et à l'évaluation de recommandations politiques.

Les 17 et 18 octobre 2022, l'AREPO a participé à la première réunion physique du comité de pilotage de MOVING à Saignélegier (Suisse). Afin de discuter et d'évaluer les développements du projet, une autre réunion du comité directeur a eu lieu virtuellement les 7-8 février 2023.

L'AREPO dispose d'un **budget total de 85 600 €**, financé à **100% par le programme**, pour mettre en œuvre l'ensemble de ses activités.

#### EN ATTENTE DE DÉPÔT

### 9.3 APPEL A PROJET HORIZON EUROPE SUR INDICATION GEOGRAPHIQUES ET DURABILITE

L'AREPO a identifié un sujet important dans le programme de travail Horizon Europe pour 2023 : **l'appel "HORIZON-CL6-2023-COMMUNITÉS : Étudier la contribution des indications géographiques (IG) au développement durable et optimiser le soutien aux systèmes nouvellement établis"**.

L'appel prévoit un budget de **3 millions d'euros** afin, entre autres objectifs, de fournir une analyse solide de l'état de l'art de la recherche sur les impacts des systèmes d'IG en termes de durabilité ; d'évaluer les impacts de durabilité de tous les produits d'IG et de formuler les meilleures pratiques, les outils de décision et les recommandations pour les producteurs et les décideurs politiques afin d'améliorer la durabilité des IG.

L'objectif principal du projet est d'améliorer la conception et la mise en œuvre du système IG afin de soutenir la mise en œuvre d'une agriculture durable, d'une alimentation saine et durable et de systèmes alimentaires durables, conformément aux objectifs de la stratégie Farm to Fork.

AREPO est un membre actif d'un consortium coordonné par l'INRAE et composé de plusieurs membres de son conseil scientifique, de partenaires du projet H2020 Strength2food et d'autres partenaires scientifiques à travers l'UE.

**Le rôle principal de l'AREPO sera de créer et de coordonner un réseau multi-acteurs de parties prenantes du secteur des IG** (producteurs d'IG, consommateurs, organismes de contrôle et autorités publiques) afin de soutenir la co-création de la recherche scientifique ainsi que la validation et la diffusion des résultats. En collaboration avec Euromontana, nous serons chargés de la **diffusion et de l'exploitation** des résultats afin d'assurer l'adoption de la recherche scientifique par les producteurs d'IG et les administrations publiques (régionales, nationales et européennes).

**La date limite de soumission est le 7 avril et les résultats de l'évaluation devraient être publiés dans 5-6 mois.**